

Le danger des vapeurs d'alcali

Toutes les ménagères ont en réserve, dans un coin de leur cuisine, une bouteille d'alcali volatil pour nettoyer les vêtements, enlever les taches de graisse, etc. Les voyageurs, les chasseurs en avaient tous, avant l'usage de l'acide phénique, un flacon dans la poche pour cautériser les plaies par piqûres d'insectes ou morsures de serpents. L'alcali volatil n'est autre chose que de l'ammoniaque liquide, de l'eau saturée de gaz ammoniac. Laisse à l'air l'ammoniaque perd de sa force en perdant de son gaz et en absorbant de l'acide carbonique. Il faut, pour garder ce liquide intact, conserver les flacons bien bouchés. Or si l'on vient à ouvrir un flacon ainsi fermé depuis longtemps, il se dégage une forte quantité de vapeurs d'ammoniaque qui peuvent déterminer, si on tient le flacon près du visage, des accidents sérieux. Notez que je ne parle que de la projection du liquide. A la suite d'imprudences de ce genre, en ouvrant le flacon et portant le nez dessus pour sentir l'odeur et savoir ce qu'il y a dans la bouteille, il y a eu de véritables accidents. La respiration de ce gaz provoque toujours une très vive irritation de la muqueuse nasale; on éternue, l'œil pleure et l'on éprouve dans le front une sensation douloureuse. A un degré plus intense, il peut survenir des conjonctivites graves, tenaces, avec ulcères de la cornée pouvant amener la perte de l'œil, comme l'a signalé le Dr Trousseau. Dans un cas cité par le Dr Abadie, où il ne s'agissait plus d'un flacon, la cécité a été complète. Un des deux tuyaux de condensation de gaz ammoniac dans une usine à fabriquer la glace se crêva brusquement; aussitôt il se fit un dégagement intense, et sous une forte pression de vapeurs d'ammoniaque. Deux ouvriers furent surpris dans la pièce par cette irruption de gaz. L'un fut retiré de suite et n'eut qu'une irritation de peu de durée; l'autre, tombé étourdi sur le sol, fut exposé plus longtemps aux vapeurs. Les yeux avaient tout à fait l'aspect d'un œil de poisson cuit, blanc opaque, et malgré tous les soins, la cécité fut presque complète en peu de temps. A des degrés moindres, l'inhalation intempestive des vapeurs d'alcali peut déterminer des troubles oculaires sérieux. Il faut y songer et ne déboucher ces flacons qu'avec précaution. Du reste, quand on prend une bouteille sans savoir ce qu'elle contient, il ne faut jamais flairer directement au goulot, s'il s'agit de liquides à dégagement gazeux, ou en respirer des quantités toujours natives. Il faut se contenter de flairer le bouchon: la minime partie du liquide qui y adhère suffit à vous faire reconnaître la nature par l'odeur.

Les dangers du foot-ball

Sous ce titre: "Dangers inutiles du Foot-Ball", le *British Medical Journal* publie un rapport établi par l'Académie militaire de West-Point, où l'on trouve le nombre des accidents et leur proportion selon la quantité des personnes se livrant aux divers exercices du foot-ball, de l'équitation et du gymnase. Les résultats plaident éloquentement contre le foot-ball: parmi les 84 personnes se livrant au foot-ball, il y a eu 54 accidents entraînant une perte de 277 jours; sur 181 hommes fréquentant le manège, il n'y a eu que 17 accidents et une perte de 57 jours; enfin sur 106 hommes travaillant au gymnase, il n'y a eu que 9 accidents, causant une indisponibilité

de 11 jours. Non seulement les accidents causés par le foot-ball sont beaucoup plus fréquents, mais ils sont encore très graves, puisque la perte de journées pour le foot-ball est de 5.1, pour l'équitation 3.4 et pour le gymnase 1.02. Mais ce qui montre encore mieux le danger de ce jeu, c'est le nombre total des jours d'incapacité de travail causés pour chaque homme par les accidents, ces nombres sont les suivants: pour le foot-ball 8,01, pour l'équitation 0.31 et pour le gymnase 0.15. En somme les chances d'accident sont 18 fois plus grandes si l'on joue au foot-ball que si l'on monte à cheval et 20 fois plus grandes que si l'on fait de la gymnastique; le nombre des jours d'indisponibilité est 26 fois plus grand dans les accidents dus au foot-ball que dans ceux dus à l'équitation et 50 fois supérieur à ceux dus à la gymnastique.

Soins à donner aux sujets victimes d'accidents par l'électricité

INSTRUCTIONS DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Le Ministère des Travaux publics en France avait demandé à l'Académie de dresser le texte d'une instruction relative aux soins à donner aux victimes des accidents qui peuvent se produire dans les usines électriques et sur le parcours des conducteurs.

La demande ministérielle a été renvoyée à l'examen d'une Commission composée de MM. Bouchard, d'Arsonval, Laborde et Gariel. Ce dernier, désigné par la Commission comme rapporteur, a présenté à l'Académie, dans la dernière séance, un rapport concluant par les instructions ci-après, dont nous n'avions pu reproduire dans notre dernier compte rendu le texte, qui méritoit d'être connu et vulgarisé, et que voici:

"Lorsqu'un individu est victime d'un accident dû au contact de conducteurs d'électricité ou de machines génératrices, le contact peut exister encore lorsque les secours arrivent, ou le contact peut avoir cessé.

Dans le premier cas, des précautions particulières doivent être prises pour faire cesser le contact, sans que les personnes qui interviennent puissent être victimes également.

S'il est possible, il convient de faire cesser immédiatement le fonctionnement de la machine génératrice. Si ce n'est pas possible, on interrompra le courant en coupant le courant avec des instruments dans lesquels la partie tranchante sera séparée du manche par des parties isolantes, ou bien encore, on établira la mise à la terre ou une dérivation à l'aide d'un conducteur de faible résistance, qui diminuera l'intensité du courant dans la partie où la victime est en contact avec le conducteur principal.

Ces remarques sont signalées à titre d'indication seulement, elles devront être précisées par la commission technique spéciale instituée par le Ministre des Travaux publics.

En ce qui touche les instructions relatives aux premiers soins à donner aux foudroyés, victimes des accidents électriques, la commission propose les mesures suivantes.

On transportera la victime dans un local aéré, où l'on ne conservera qu'un petit nombre d'aides, trois ou quatre, toutes les autres personnes étant écartées.

On desserra les vêtements et on s'efforcera le plus rapidement possible de

rétablir la respiration et la circulation.

Pour rétablir la respiration, on peut avoir recours principalement aux moyens suivants: la traction de la langue et la respiration artificielle.

1^o *Méthode de la traction rythmée de la langue.* Ouvrir la bouche de la victime et, si les dents sont serrées, les écarter en forçant avec les doigts ou avec un corps résistant quelconque, morceau de bois, manche de couteau, dos de cuiller ou de fourchette, extrémité d'une canne.

Saisir solidement la partie antérieure de la langue entre le pouce et l'index de la main droite, nus ou revêtus d'un linge quelconque, d'un mouchoir de poche, par exemple (pour empêcher le glissement) et exercer sur elle de fortes tractions répétées, successives, cadencées ou rythmées, suivies de relâchement, on imitant les mouvements rythmés de la respiration elle-même, au nombre d'au moins vingt par minute.

Les tractions linguales doivent être pratiquées sans retard et avec persistance durant une demi-heure, une heure et plus.

2^o *Méthode de la respiration artificielle.* Coucher la victime sur le dos, les épaules légèrement soulevées, la bouche ouverte, la langue bien dégagée.

Saisir les bras à la hauteur des coudes, les appuyer assez fortement sur les parois de la poitrine, puis les écarter et les porter au-dessus de la tête, en décrivant un arc de cercle; les ramener ensuite à leur position primitive sur les parois de la poitrine.

Répéter ces mouvements environ vingt fois par minute, en continuant jusqu'au rétablissement de la respiration naturelle.

Il conviendra de commencer toujours par la méthode de la traction de la langue en appliquant en même temps, s'il est possible, la méthode de la respiration artificielle.

D'autre part, il conviendra concurremment de chercher à ramener la circulation en frictionnant la surface du corps, en flagellant le tronc avec les mains ou avec des serviettes mouillées, en jetant de temps en temps de l'eau froide sur la figure, en faisant respirer de l'ammoniaque ou du vinaigre."

De l'emploi du chlorate de soude dans le cancer

Lorsque, il y a deux ans, le professeur Adamkewicz prétendit avoir trouvé un remède infailible contre le cancer, l'opinion générale des médecins, assagi par la déconfiture récente de Koch, accueillit la nouvelle avec beaucoup de scepticisme. En effet, deux mois étaient à peine passés, que tout le monde réprouva la méthode du professeur viennois. Sans se placer au point de vue exclusif du professeur von Bergmann qui prétend que le seul remède contre cette maladie est et restera le scalpel du chirurgien, il sera toujours prudent d'examiner avec soin toutes les nouvelles méthodes destinées à nous débarrasser de ce terrible fléau. Le procédé que préconise aujourd'hui le Dr Brissaud n'a pas la prétention de guérir infailliblement le cancer, mais de produire une amélioration dans l'état du malade, ce qui, dans les cas d'inopérabilité surtout, est déjà un résultat très appréciable. Se basant sur l'action spécifique du chlorate de potasse sur les